

Recherches sociographiques



Les Îles-de-la-Madeleine : éléments pour une anthropologie de la participation

Gabriel Gagnon

Volume 11, Number 3, 1970

Les Îles-de-la-Madeleine

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055502ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055502ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gagnon, G. (1970). Les Îles-de-la-Madeleine : éléments pour une anthropologie de la participation. *Recherches sociographiques*, 11(3), 223–254.
<https://doi.org/10.7202/055502ar>

Article abstract

La sociologie et l'anthropologie sociale ont été radicalement remises en question ces dernières années par le développement même de leur objet d'étude, les sociétés industrielles et les pays en voie de développement. Ces deux disciplines ont ainsi amorcé un rapprochement autour des problèmes de changement et de développement socio-économique, dans la voie tracée par Georges Balandier et Max Gluckman en anthropologie, par Georges Gurvitch en sociologie. Par ailleurs, à travers diverses tentatives de planification, aussi bien en milieu développé que dans les nouvelles nations, s'esquissait cette « société planifiée selon les principes du collectivisme pluraliste décentralisateur » qu'affectionnait Gurvitch. De ces transformations naissait une nouvelle perspective, celle d'une sociologie ou d'une anthropologie de la participation. Parmi les expériences déjà nombreuses de planification-participation, allant de la société autogérée yougoslave aux multiples tentatives de développement communautaire, l'expérience poursuivie de 1963 à 1966 par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec a revêtu une importance particulière, tant du point de vue du développement que de celui de la recherche sociologique ou anthropologique. Voici ce qu'en dit un observateur extérieur, le professeur Albert Meister, spécialiste de la sociologie de la participation: «Enfin, mentionnons l'effort théorique basé sur l'expérience du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec: tenant son inspiration de travaux français et nord-américains, le dossier québécois est une contribution importante à la définition de l'approche de l'animation rurale et, surtout, la tentative la plus cohérente à ce jour d'utilisation de la recherche sociologique empirique pour un développement basé sur l'animation. »

C'est une double critique de cette expérience particulière que nous voudrions amorcer ici: critique théorique d'abord à travers certains textes élaborés par un de ses principaux inspirateurs scientifiques le sociologue Gérard Fortin; critique factuelle ensuite à partir d'une recherche empirique portant sur l'aménagement et les changements socio-culturels aux Îles-de-la-Madeleine, partie du territoire-pilote.

LES ÎLES-DE-LA-MADELEINE: ÉLÉMENTS POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA PARTICIPATION

« L'histoire et la géographie, l'attachement à la tradition et au terroir sont devenus le mode de pensée et de sentir de ceux qui résistent à la transplantation, parfois aveuglement, parfois au contraire en demandant que l'industrie aille aux hommes et non pas seulement les hommes à l'industrie, que le territoire soit aménagé au lieu de seulement favoriser les grandes concentrations industrielles. La conscience régionale et la défense des libertés locales sont le fondement principal de la résistance à la technocratie. »

Alain TOURAINE,

La Société post-industrielle, Paris, Denoël, 1969, p. 79.

La sociologie et l'anthropologie sociale ont été radicalement remises en question ces dernières années par le développement même de leur objet d'étude, les sociétés industrielles et les pays en voie de développement. Ces deux disciplines ont ainsi amorcé un rapprochement autour des problèmes de changement et de développement socio-économique, dans la voie tracée par Georges Balandier et Max Gluckman en anthropologie, par Georges Gurvitch en sociologie.

Par ailleurs, à travers diverses tentatives de planification, aussi bien en milieu développé que dans les nouvelles nations, s'esquissait cette « société planifiée selon les principes du collectivisme pluraliste décentralisateur » qu'affectionnait Gurvitch. De ces transformations naissait une nouvelle perspective, celle d'une sociologie ou d'une anthropologie de la participation.

Parmi les expériences déjà nombreuses de planification-participation, allant de la société autogérée yougoslave aux multiples tentatives de développement communautaire, l'expérience poursuivie de 1963 à 1966 par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec a revêtu une importance particulière, tant du point de vue du développement que de celui de la recherche sociologique ou anthropologique. Voici ce qu'en dit un observa-

teur extérieur, le professeur Albert Meister, spécialiste de la sociologie de la participation :

« Enfin, mentionnons l'effort théorique basé sur l'expérience du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec : tenant son inspiration de travaux français et nord-américains, le dossier québécois est une contribution importante à la définition de l'approche de l'animation rurale et, surtout, la tentative la plus cohérente à ce jour d'utilisation de la recherche sociologique empirique pour un développement basé sur l'animation. »¹

C'est une double critique de cette expérience particulière que nous voudrions amorcer ici : critique théorique d'abord à travers certains textes élaborés par un de ses principaux inspirateurs scientifiques le sociologue Gérard Fortin;² critique factuelle ensuite à partir d'une recherche empirique portant sur l'aménagement et les changements socio-culturels aux Île-de-la-Madeleine, partie du territoire-pilote.³

I. ANTHROPOLOGIE ET PARTICIPATION

a) L'anthropologie s'est bien transformée ces dernières années. De plus en plus, alors que les sociétés tribales se transforment en sociétés paysannes et que les paysans se prolétarisent, cette discipline, née d'un contexte culturel imprégné de colonialisme latent, remet péniblement en cause ses méthodes et les bornes qui la séparent des autres sciences sociales.⁴ D'une recherche de la spécificité culturelle à tout prix et de l'étude intensive et statique de sociétés restreintes, l'anthropologie débouche peu à peu sur une approche par niveaux ou par problèmes où ses efforts peuvent se joindre à ceux du sociologue, du politicologue ou d'autres spécialistes, admis à partager un objet jusqu'alors farouchement gardé. Si l'on poursuit dans ce sens, on ne sera plus l'anthropologue d'une ethnie mais plutôt d'un problème et les distinctions s'estomperont de plus en plus entre les objets d'études et même les perspectives de la sociologie et de l'anthropologie. C'est la voie d'avenir que dégage Guy Rocher en critiquant Parsons :

« À tort ou à raison, il nous a toujours semblé que la distinction entre culture et système social, chez Parsons, trouvait son origine dans le désir qu'il avait de délimiter les champs de l'anthropologie et de la sociologie d'une façon aussi symétrique que le système de la personnalité et le système social délimitent les champs

¹ A. MEISTER, *Participation, Animation et Développement*, Paris, Anthropos, 1969, p. 173.

² G. FORTIN, *Participation et Société*, Université Laval, septembre 1968 (71 pages mimeographiées).

³ Cette recherche, effectuée de juin 1967 à septembre 1969, a été possible grâce à des octrois du Conseil canadien des recherches urbaines et régionales et du Conseil des Arts du Canada. Voir : Gabriel GAGNON, « Aménagement et changements socio-culturels aux Îles-de-la-Madeleine », *Recherches sociographiques*, IX, 3, septembre-décembre 1968 : 299-306.

⁴ Voir : M. HARRIS, *The rise of anthropological theory*, New York, Crowell, 1968; R. MANNERS et D. KAPLAN, *Theory in Anthropology : a sourcebook*, Aldine, 1968; P. BOURDIEU, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, 1968.

respectifs de la psychologie et de la sociologie. Mais il n'est pas certain que cette distinction n'apparaisse plus tard aussi artificielle et arbitraire que ne l'apparaît aujourd'hui celle qu'avait établie Durkheim entre les représentations individuelles et les représentations collectives pour marquer la différence entre la psychologie et la sociologie. Surtout si l'on considère que la frontière qui sépare l'anthropologie de la sociologie tend à s'amenuiser au point peut-être de s'effacer complètement. »¹

C'est aussi la prévision de l'ethnologue Paul Mercier :

« On a vu aussi comment la modification profonde et rapide de l'objet traditionnel de son étude imposait à l'anthropologie, outre une critique conceptuelle qui reste dans la ligne de son histoire, des développements internes qui s'en écartent. Par ce biais également l'anthropologue est amené à se classer comme sociologue. Si aujourd'hui un choix paraît encore possible entre anthropologie et sociologie pour l'analyse des sociétés vivantes, demain peut-être exigera que soit constituée une « science de l'homme social. »²

C'est dans cette perspective interdisciplinaire où les hypothèses dépendent plus du problème étudié que des frontières souvent artificielles et dysfonctionnelles imposées par l'histoire des disciplines que s'inscrivent nos recherches en anthropologie du développement et de la participation.

b) Les premiers travaux scientifiques sur le développement ont surtout été le fait d'économistes qui, marxistes ou marginalistes, ont accordé une priorité absolue à l'infrastructure en considérant les facteurs socio-culturels comme des excroissances, des résidus, des variables dépendantes pouvant simplement empêcher ou limiter la croissance économique.

Les succès de certaines expériences de développement ont amené des économistes comme François Perroux et des sociologues, en particulier ceux de l'École de Chicago,³ à dépasser cette dimension pour accorder une importance plus grande aux facteurs psychologiques, sociaux et culturels. Ce n'est pas ici le lieu de faire une critique de ces diverses écoles. Elles ont été présentées et critiquées amplement par l'économiste Andrew Gunder-Frank.⁴ Mentionnons qu'il leur reproche surtout leur ethnocentrisme, leur manque de perspective historique et leur ignorance d'un contexte international dominé par l'impérialisme américain, phénomène sans lequel, selon lui, il serait impossible d'interpréter la moindre expérience de développement communautaire.

À partir de l'élargissement des travaux des économistes, beaucoup d'expériences de développement planifié ont tenté ces dernières années d'associer les populations à la transformation de leur milieu : ce souci est

¹ Guy ROCHER, « Le système social chez Boukharine, Parsons et Buckley », *Sociologie et Sociétés*, I, 1, mai 1969, p. 140.

² Paul MERCIER, *Histoire de l'Anthropologie*, Paris, PUF, 1966, p. 215.

³ Il s'agit surtout de B. Hoselitz, W. Moore, M. Nash et des rédacteurs de la revue *Economic Development and Cultural Change*.

⁴ A. GUNDER-FRANK, « Sociologie du développement et sous-développement de la sociologie », *Cahiers internationaux de sociologie*, XLII, 1967.

particulièrement net dans l'autogestion yougoslave, le développement communautaire comme dans les tentatives plus récentes d'animation sociale. Ces expériences allaient susciter à leur tour leur propre sociologie, avec un certain décalage dans le temps cependant. Nous n'en sommes encore qu'aux premiers balbutiements d'une sociologie de la participation qui pousserait un peu l'analyse des expériences accumulées jusqu'ici. Il faut retenir surtout l'œuvre d'Albert Meister qui, après plusieurs analyses concrètes,¹ vient de profiter d'une récente expérience de terrain en Argentine pour dégager les implications théoriques du travail accompli jusqu'ici en sociologie de la participation.²

Après une analyse critique du dernier volume de Meister, nous nous intéresserons aux travaux de Gérald Fortin qui, basés sur des expériences plus restreintes, se veulent théoriquement plus ambitieux. Ceux-ci nous touchent d'autant plus qu'ils se basent justement sur l'expérience du B.A.E.Q., point central de l'étude empirique que nous présenterons ensuite.

c) Du dernier ouvrage de Meister, nous retiendrons ici surtout la troisième et la quatrième parties, intitulées respectivement « les approches de la participation provoquée » et « les conditions d'une participation provoquée ».

Meister distingue cinq types de participation: de fait, volontaire, spontanée, provoquée et imposée.³ Ce sera cependant à la participation provoquée qu'il accordera le plus d'importance dans la suite de son ouvrage. Il la décrit de façon globale comme inspirée de l'extérieur et possédant une « fonction de changement social par adoption de comportements jugés désirables par les animateurs extérieurs ». Il s'agit de « susciter la participation dans des cadres et pour des activités au départ non définies par les participants eux-mêmes ».

Mais la participation provoquée peut elle-même se présenter de diverses façons:

— « La diffusion de procédés techniques, vulgarisation ou extension, principalement de procédés agricoles [...] »

— « Le travail social, surtout dans son aspect de travail de groupe, par opposition aux interventions individuelles (*case work*) [...] »

— « Le développement communautaire d'amélioration, qui suscite des actions collectives en vue d'améliorer les conditions de travail et/ou de vie d'un milieu donné.

— « Le développement communautaire de transformation est lié à un projet ou/et à des plans de transformation des structures économiques et sociales du milieu, lui-même plus vaste (région, nation) que dans les approches précédentes [...] »

¹ Voir surtout: A. MEISTER, *Principes et tendances de la planification rurale en Israël*, Paris, 1962; *Socialisme et autogestion; l'expérience yougoslave*, Paris, Seuil, 1964; *L'Afrique peut-elle partir? Changement social et développement en Afrique orientale*, Paris, Seuil, 1966; *Le développement économique de l'Afrique de l'Est*, Paris, PUF, 1966.

² A. MEISTER, *Participation, Animation et Développement*, Paris, Anthropos, 1966.

³ *Id.*, pp. 22-23.

— « L'animation rurale représente bien davantage qu'une version française du développement communautaire. D'emblée, elle se veut une articulation des pouvoirs publics avec l'organisation populaire et a pour but d'associer les habitants aux actions gouvernementales de développement [...] »

— « L'agit-prop ou agitation-propagande [...] À la différence des approches précédentes, la philosophie qui sous-tend l'agit-prop fait une place prééminente au conflit. La participation populaire est conçue comme un moyen de conquête du pouvoir politique et économique et, cette première étape étant franchie, comme moyen de construire une société socialiste. »¹

Parmi ces diverses approches, l'animation et le développement communautaire, à cause de leurs perspectives globales, intéresseront particulièrement Meister: la première est surtout appliquée en Afrique, le second en Amérique latine.

L'auteur n'est pas tendre pour le développement communautaire. Selon lui, il s'apparente à un programme de relations publiques dans l'attente... d'un développement qui n'arrive pas.

Du point de vue idéologique, le développement communautaire se rattache à une philosophie de classe moyenne qui minimise les conflits pour chercher une pseudo-unanimité ou une pseudo-rationalité. Ceci l'amène à concentrer ses réalisations dans des domaines, comme ceux de l'éducation et de la santé, où il est relativement facile de faire l'unanimité d'une population: il laisse souvent de côté les projets économiques, seuls générateurs de développement mais trop difficiles à réaliser au niveau local et, surtout, refuse de tenir compte de la dimension politique et des obstacles qu'elle peut opposer à toute véritable politique de développement.

Quant à la méthodologie, Meister croit que le développement communautaire applique indûment les principes d'objectivité et de non-intervention qui sont à la base des travaux des ethnologues qui s'intéressent aux mêmes communautés: ces principes, valables scientifiquement, se transforment dans l'action en « prudence d'intervention et donc, en tolérance pour les comportements, les institutions et les groupes opposés au changement »,² ce qui est une attitude contraire au développement.

Le développement communautaire, c'est une tautologie, s'appuie sur les communautés locales qui constituent son niveau privilégié d'insertion. Selon Meister, son idéalisation de la communauté locale, domaine privilégié des relations primaires (« *face to face* ») et de l'« autonomie créatrice », l'amène souvent à se faire le jouet d'un certain conservatisme local au détriment d'innovations économiques et sociales qui, la plupart du temps, en milieu développé comme sous-développé, viendraient des villes.

Finalement, il semble que, bien souvent, le développement communautaire, loin d'être fidèle à ses principes non-directifs de détection des

¹ *Id.*, pp. 166-174.

² *Id.*, p. 285.

besoins ressentis des individus, ne fasse au contraire que leur suggérer les besoins des classes moyennes de type occidental dont sont issus les animateurs.

La critique du développement communautaire s'avère donc extrêmement sévère: non seulement s'agira-t-il d'un simple palliatif mais encore bien souvent d'un nouvel obstacle à un développement véritable.

Meister est beaucoup plus réservé vis-à-vis l'animation sociale dont les techniques tiennent compte des critiques faites plus haut: cette méthode est d'ailleurs beaucoup moins développée en Amérique latine, aire qui intéresse particulièrement Meister dans l'ouvrage que nous étudions, qu'en Afrique francophone où elle est liée à son origine à certains mouvements de tendance chrétienne inspirés par le père Lebreton.¹

Dans ses hypothèses de base, l'animation s'attache à des unités plus vastes que la communauté locale, reléguée à un rôle secondaire. Elle recourt à l'autorité politico-administrative et même parfois en dépend, contrairement au développement communautaire qui s'en méfie. Cependant, dans les faits, diverses tentatives d'animation, ayant pour but de donner un contenu politique révolutionnaire à des nouvelles structures administratives, ont souvent été neutralisées lorsqu'elles ont commencé à déranger les élites politiques en place.² L'animation est souvent ainsi prise entre deux feux: ou se transformer en agit-prop révolutionnaire, parallèlement aux pouvoirs politiques établis, ou subsister uniquement « comme activité de vulgarisation au service de gouvernements mi-dirigistes, mi-libéraux, sans idéologie, du type des gouvernements africains actuels ».³

Ce constat de carence que Meister fournit à propos de la plupart des tentatives de développement de type participationniste tient en grande partie à la conception même du développement qu'a l'auteur: surtout caractérisé par la croissance économique, il serait essentiellement un passage de la société traditionnelle à une société moderne idéale dont les sociologues pourraient définir les caractéristiques essentielles.

Muni de ce modèle, il faudrait donc accepter un certain nombre d'options radicales avant toute tentative de participation provoquée.

Il faut accepter de « détruire le traditionnel »:⁴ Meister s'oppose ici radicalement aux adeptes de la spécificité culturelle comme à ceux qui idyllisent la communauté rurale. On peut se demander cependant s'il oublie

¹ Ce n'est que plus tard, à l'occasion des travaux du B.A.E.Q., que cette technique se développera au Québec dans un contexte social et théorique assez différent.

² Sur l'expérience sénégalaise, une des plus riches et des plus ambitieuses à ses débuts, on pourra consulter ma thèse de doctorat de recherche, intitulée *Associations économiques modernes et socialisme africain: l'expérience sénégalaise* et présentée à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Paris en juin 1965.

³ MEISTER, *op. cit.*, p. 217. C'est d'ailleurs la seconde voie que l'animation a presque partout choisie.

⁴ *Id.*, pp. 318-321.

que diverses valeurs culturelles peuvent malgré tout être compatibles avec le développement et si sa définition de la modernisation, inspirée surtout de travaux américains, tient assez compte du fait que, à moins de retomber dans une nouvelle forme d'ethnocentrisme, il faille accepter la possibilité de divers modèles de cette modernisation, aussi fonctionnels les uns que les autres.

Si l'on suit Meister, il est impossible de faire élaborer par des populations « retardées » leur propre plan de développement: il irait nécessairement à l'encontre des impératifs de la modernisation fournis exclusivement par ce foyer d'innovations qu'est la ville. Ceci implique que l'on fonde le processus non pas sur des leaders traditionnels, ou même sur des hommes nouveaux désignés par leurs concitoyens, mais sur un groupe homogène caractérisé avant tout par ses motivations de type plus individualiste qu'altruiste:

« L'histoire des développements des pays développés, libéraux comme socialistes, montre que les hommes qui se sont fait les porteurs du développement se sont choisis eux-mêmes en réponse à certains besoins individuels profonds et pour réaliser une volonté de puissance ou conquérir des privilèges. »¹

Cette vision demeure essentiellement psychologisante et teintée d'idéologie: la dimension sociologique s'effondre sous nos yeux. Parti d'une interrogation sur la participation, l'ouvrage de Meister, comme d'ailleurs ses recherches antérieures, débouche donc presque sur une sociologie de la coercition et de la révolution. Il faut lui savoir gré d'avoir détecté, derrière les illusions du développement communautaire et de l'animation sociale, la résistance obstinée des structures politiques, derrière les formes superficielles de la coopération, les dures réalités du conflit.

Particulièrement évidentes dans les pays sous-développés d'Afrique et d'Amérique latine, ces conclusions s'appliquent-elles encore lorsqu'il s'agit de sociétés industrielles ou même post-industrielles? C'est ce que nous allons maintenant nous demander en nous attachant au travail de Gérard Fortin et plus particulièrement du B.A.E.Q. québécois.

d) Parti du modèle dichotomique société traditionnelle-société moderne, modèle trop simplificateur qu'on retrouve à la base de beaucoup d'études empiriques et théoriques des sociologues de l'Université Laval, Fortin semble avoir raffiné sa perspective, surtout à la suite des travaux du B.A.E.Q. Dans le texte le plus récent que nous possédons de lui,² il s'exprime en termes de types idéaux et de sociétés probables. Son analyse, beaucoup plus théorique et prospective que celle de Meister, fait cependant moins référence aux études empiriques déjà réalisées ici ou ailleurs.

¹ *Id.*, p. 320.

² FORTIN, *op. cit.*

D'emblée, Fortin s'avère plus participationniste que Meister puisque, pour lui, la participation constitue avec la rationalité un des éléments fondamentaux du développement :

« Le développement présuppose que la société choisit des objectifs. C'est un choix de valeurs et d'objectifs qui constitue l'essence même de la participation [...] Par ailleurs, en autant que le développement implique non seulement le choix d'objectifs, le calcul rationnel et scientifique est aussi un élément essentiel du développement. »¹

Cette participation, il en dégage divers types qu'il mettra en relation avec l'organisation technique, l'organisation sociale et la mentalité pour construire ensuite ses types de sociétés.

Dans sa typologie, Fortin, contrairement à Meister, insiste beaucoup plus sur les fonctions que sur l'origine de la participation. Ceci l'amène à distinguer :

— « La participation intégrative ou tout simplement l'intégration sociale. Dans ce cas, on dira qu'un individu ou un groupe participe à la société et à ses objectifs en autant qu'il a acquis, ordinairement par le processus de socialisation, les valeurs communément admises ou les valeurs proposées par un groupe qui détient le pouvoir [...] »

— « Une deuxième forme de participation pourrait se rapprocher de la manipulation et de la mobilisation idéologique. Dans ce cas les individus et les groupes adhèrent de façon volontaire et consciente à des objectifs qui sont proposés par des figures d'autorité puissantes [...] »

— « Une troisième forme de participation impliquerait le partage du pouvoir entre tous les groupes et la possibilité concrète pour tous les groupes d'influencer la décision collective qu'est le choix d'objectifs sociaux [...] On trouve ici deux formes particulières :

— « La participation consultative. Dans ce cas le pouvoir de décision final est délégué par les groupes à un corps spécialisé, ordinairement l'État.

— « La participation décisionnelle où tous les groupes sont responsables directement de la décision finale. Cette responsabilité : a) peut être le fait des groupes dans leur totalité ; ou, b) peut s'effectuer par délégation à l'intérieur de chacun des groupes. »²

On ne voit donc plus ici si la participation est spontanée, provoquée ou forcée mais on connaît son rôle précis dans le processus de décision.

Lorsque Fortin combine ses diverses variables pour dégager ses cinq types de société (pré-industrielle, libérale, de classe, technocratique, de participation), la démonstration ne nous apparaît pas convaincante.³ D'abord, comme beaucoup de sociologues, il néglige trop la diversité des sociétés pré-industrielles, qui tient autant à l'histoire et à la culture qu'à l'organisation sociale, pour se contenter de caractéristiques communes qui

¹ *Id.*, p. 10.

² *Id.*, pp. 11-14.

³ *Id.*, pp. 29-57.

pêchent au moins par la superficialité. Par ailleurs, les distinctions entre les types apparaissent peut-être comme trop marquées, en particulier lorsqu'il s'agit de société technocratique et de société de participation lesquelles, au fond, loin de se remplacer sur une ligne évolutive, comme le pense Fortin, restent peut-être deux modèles continuellement en opposition dialectique dans les sociétés programmées en devenir dont nous parle Alain Touraine.¹

Ce dernier auteur, analysant particulièrement les sociétés post-industrielles en formation, introduit la notion de *participation dépendante* qui, selon lui, les caractérise. La société de participation ne serait ainsi qu'un leurre puisque le contrôle apparent sur certaines décisions mineures déguiserait au fond une intégration sociale d'autant plus grande qu'elle serait plus insidieuse, réalisée au profit des détenteurs de la science et de l'information. Seule une « contestation créatrice », opposée à cette participation dépendante, pourrait alors sauvegarder la créativité et l'innovation dans la société programmée.

Si, comme l'écrit Fortin, « la société de participation constitue l'orientation probable vers laquelle s'oriente notre société empirique contemporaine », il ne s'agira pas nécessairement de la société utopique qu'il décrit mais peut-être tout autant d'une société technocratique ou programmée où la participation ne sera qu'un mot. Faire de la société de participation le dernier maillon d'une chaîne évolutive peut être un rêve politique mais sûrement pas une prévision scientifique. Il y a encore place pour l'action organisée des hommes.

Pour Fortin donc, contrairement aux conclusions de Meister, c'est l'analyse théorique elle-même qui conduit à faire une place grandissante à la participation à mesure que progresse la technologie. Fortin est donc beaucoup plus fonctionnaliste : s'il accorde lui aussi une importance au niveau politique, c'est plutôt sous sa forme établie ou gestionnaire que dans son aspect contestataire ou révolutionnaire.

L'on pourrait peut-être expliquer un certain nombre des divergences observées entre les deux auteurs si l'on acceptait comme hypothèse que chaque société doit sécréter sa propre sociologie, liée à sa pratique collective. Aux sociétés du tiers-monde où la tradition et la politique étouffent le changement, correspondrait une sociologie de la révolution qui ne se soucie pour le moment que de créer de force le décollage économique, sans trop se préoccuper des structures de participation. Aux sociétés industrielles planifiées possédant déjà des structures modernes, il faudrait une sociologie de la participation pour rendre plus aisé le passage à l'étape suivante, la société programmée où, de nouveau, ce serait la sociologie du conflit et de la contestation qui devrait l'emporter.²

¹ A. TOURAINE, *La Société post-industrielle*, Paris, Denoël, 1969.

² Ces hypothèses ne sont ici qu'ébauchées. Il faudra les reprendre dans un autre travail.

e) Une fois établis certains aspects d'une problématique socio-anthropologique de la participation, il est temps de montrer en quel sens cette perspective théorique a pu influencer nos travaux empiriques. Pour que naisse au Québec une socio-anthropologie de la planification et de la participation, il fallait d'abord, à moins de se fier exclusivement aux études étrangères, que s'y développent des expériences concrètes de planification à base participationniste. C'est ce qui se produisit en 1963 avec la création du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (B.A.E.Q.) chargé d'élaborer un plan régional à partir des désirs de la population et d'en susciter la réalisation. Dès lors, il devenait possible non seulement, comme le fait Meister dans son livre, de dégager les structures traditionnelles susceptibles de s'opposer à la participation ou de la favoriser, mais encore d'observer *in vivo* l'élaboration de nouvelles structures participationnistes, et surtout les conflits suscités par leur introduction et leur fonctionnement.

L'on peut en effet reprocher à Meister une approche trop statique et trop psychologisante vis-à-vis la participation au développement puisque, dans l'ouvrage que nous avons analysé, il a tendance à s'en tenir à un portrait du leader participationniste et à une coupe des structures sociales influençant le développement sans étudier ces variables dans leurs interrelations dynamiques. Cette attitude tient sans doute en grande partie au fait que, au moment où Meister effectuait ses études, il ne semblait se prendre aucune décision importante dans la région étudiée ni s'y développer de crise sociale.

Quant à nous, nous appuyant en cela sur des travaux récents en anthropologie et en science politique, nous croyons que c'est le processus de décision qui éclaire la politique, la crise sociale qui révèle la structure.

En science politique, cette approche est surtout caractérisée par l'œuvre de Robert Dahl, de l'Université Yale.¹ S'opposant en cela à la méthodologie régnante, cet auteur a cherché à dégager la structure du pouvoir dans la ville de New Haven, non pas en détectant un ensemble de leaders caractérisés par les ressources politiques que sont l'argent, le statut social, l'éducation, l'occupation, etc., mais en étudiant un ensemble de décisions importantes prises dans cette ville durant une période donnée. Cette méthode nous apparaît beaucoup plus riche en résultats que celles employées jusqu'à maintenant par les nombreux sociologues, politicologues et anthropologues qui se sont intéressés à la structure du pouvoir dans les communautés américaines. Nous avons donc décidé de nous en inspirer² d'autant

¹ Robert A. DAHL, *Who Governs? Democracy and Power in an American City*, Yale University Press, 1961.

² Sur une autre application de cette méthode au territoire du B.A.E.Q., voir: Guy BOURASSA, *La mise en place de nouvelles structures régionales*, Annexe technique au Plan du B.A.E.Q., juin 1966; Gabriel GAGNON et Claude GOUSSE, *Le processus de régionalisation scolaire dans l'Est du Québec*, Annexe technique au Plan du B.A.E.Q., décembre 1965.

plus largement qu'une application critique en avait justement été faite à l'ensemble des travaux des anthropologues américains de la petite communauté.¹

C'est la même perspective que nous suggère d'ailleurs Georges Balandier dans son récent ouvrage sur l'anthropologie politique:

« L'anthropologie politique modifie incontestablement les perspectives de l'anthropologie sociale: elle commence à bouleverser le paysage théorique, à transformer les configurations familières. Elle impose une conception plus dynamiste, plus favorable à la considération de l'histoire, plus consciente des stratégies dont toute société (même archaïque) est porteuse. »²

Le seul fait de toucher au niveau politique, sur lequel on débouche nécessairement dès lors qu'on traite de planification et de participation,³ implique d'ailleurs cette approche dynamique:

« Le secteur politique est un de ceux qui portent le plus les marques de l'histoire, un de ceux où se saisissent le mieux les incompatibilités, les contradictions et tensions inhérentes à toute société. En ce sens, un tel niveau de la réalité sociale a une importance stratégique pour une sociologie et une anthropologie qui se voudraient ouvertes à l'histoire, respectueuses du dynamisme des structures et tendues vers la saisie des phénomènes sociaux totaux. »⁴

Il devenait dès lors nécessaire, de par la nature même du sujet étudié, d'entreprendre une étude anthropologique qui soit à la fois dynamique et interdisciplinaire.

Il nous fallait aussi délimiter un objet d'étude où il soit possible d'envisager une optique globale et totalisante sans rester à la superficie des choses. Or, au moment où débutait notre recherche, l'Est du Québec, territoire d'application du plan de développement du B.A.E.Q., avait justement été divisé en quatre zones de planification. La plus petite d'entre elles, les Îles-de-la-Madeleine, avec ses 13,213 habitants au recensement de 1966, constituait une bonne unité de base pour une étude intensive de type ethnologique. Nous possédions là en effet un ensemble de communautés à base socio-économique semblable, culturellement assez homogènes et en pleine restructuration régionale.

Le territoire étudié, du fait de son insularité et de son éloignement de la terre ferme québécoise,⁵ possédait un ensemble de structures politiques et administratives ordinairement réservées à des populations plus impor-

¹ Nelson POLSBY, « Community Power and Political Theory », Yale University Press, 1963.

² George BALANDIER, *Anthropologie Politique*, Paris, PUF, 1967, p. 227.

³ Nous l'avons vu plus haut en analysant les travaux de Meister et Fortin.

⁴ G. BALANDIER, « Réflexions sur le fait politique: le cas des sociétés africaines », *Cahiers internationaux de sociologie*, XXXVII, 1964, pp. 25-26.

⁵ Les Îles sont situées à 60 milles de Chéticamp (Cap-Breton) et à 135 milles de la péninsule gaspésienne.

tantes : il constituait en effet un comté provincial et possédait en propre une structure consultative de développement, le Conseil de développement du territoire des Îles-de-la-Madeleine (C.D.T.I.M.). Le nombre relativement élevé d'habitants pour une étude de type ethnologique était donc compensé par l'existence sur un territoire restreint d'institutions politiques complètes dont l'étude était essentielle à notre propos. Par ailleurs, tout en paraissant de prime abord assez « traditionnelles », puisque leur population vivait presque exclusivement de la pêche, les « Îles » avaient su se donner un certain nombre de structures dynamiques, en particulier dans le domaine coopératif. Enfin, les nombreux problèmes posés par la réalisation locale du plan nous laissaient prévoir un certain nombre de crises¹ qui nous permettaient de réaliser cette étude dynamique que nous souhaitions.

Toutes les conditions d'une recherche fructueuse en anthropologie du développement, portant spécifiquement sur la « participation provoquée », semblaient donc réunies. En effet, nous arrivions juste à l'époque où un plan de développement, élaboré avec l'aide de la population, allait être réalisé, théoriquement de la même façon, dans un territoire restreint possédant de nombreux problèmes et une population dynamique.

Il nous reste donc à présenter les résultats partiels de cette recherche, réunis dans ce numéro spécial de *Recherches sociographiques*. Nous les confronterons ensuite dans une brève conclusion à la problématique théorique que nous venons d'essayer de dégager.

II. LES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Notre projet de recherche initial s'intitulait « Aménagement et changements socio-culturels aux Îles-de-la-Madeleine ». Commencé au début de 1967, il voulait suivre l'application du plan du B.A.E.Q. dans un territoire donné, celui des Îles-de-la-Madeleine.

Plusieurs des études entreprises par le B.A.E.Q. ont fait l'objet de publications² et un certain nombre d'articles critiques ont été consacrés à cette expérience.³ Il demeure cependant utile de faire ici une brève synthèse historique et sociologique de ces travaux, de façon à mieux voir quelles structures et quelle problématique de développement on a voulu appliquer au territoire que nous avons choisi d'étudier. Nous pourrions par la suite

¹ Nous présentons plus bas, dans le texte de Claude Bariteau, l'analyse d'une de ces crises.

² M.-A. LESSARD, « Les publications du B.A.E.Q. », *Recherches sociographiques*, VIII, 3, septembre-décembre 1967.

³ « Le B.A.E.Q. », numéro spécial de *Parti Pris*, III, 10, mai 1966; G. BOURASSA, « Régionalisation et démocratie. L'expérience québécoise », *International Review of Community Development*, 15-16, 1966, pp. 179-190; G. GAGNON, « Animation et participation dans l'Est du Québec », *International Review of Community Development*, 15-16, 1966, pp. 191-200.

donner une description globale de ce dernier territoire et des recherches que nous y avons entreprises avant de présenter plus précisément les articles que nous avons réunis ici.

a) Le B.A.E.Q. fut fondé en 1963: il s'agissait d'une compagnie privée sans but lucratif établie par le Conseil d'orientation économique du Bas-Saint-Laurent (C.O.E.B.) et le Conseil régional d'expansion économique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (C.R.E.E.G.I.M.). Cet organisme se donnait essentiellement pour but l'élaboration d'un plan de développement couvrant les neuf comtés de l'Est du Québec, en collaboration avec les populations concernées, grâce à une politique d'animation sociale.

En juillet 1966, le B.A.E.Q. remettait son plan aux gouvernements fédéral et provincial et à la population, avant de disparaître légalement. Il fut remplacé dans la région par une structure mi-gouvernementale, mi-associative, le Comité de liaison de l'Est du Québec (C.O.L.E.Q.), qui, pendant que le Conseil d'orientation économique du Québec transformait en programme précis les dix cahiers du plan, devait organiser les futures structures de participation dans le territoire-pilote.

Après de nombreuses péripéties, le C.O.L.E.Q. céda la place l'année suivante au Conseil régional de développement (C.R.D.), lui-même formé de quatre comités territoriaux (Grand-Portage, Métis, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine). Ce n'est qu'au printemps 1966 qu'on désigna un interlocuteur gouvernemental précis au C.R.D.: il s'agissait de l'Office de développement de l'Est du Québec (O.D.E.Q.), dernier élément de la structure de planification prévue pour la région. À l'O.D.E.Q. se greffait une conférence administrative régionale regroupant, sous la direction d'un délégué, les responsables régionaux des principaux ministères provinciaux.¹ Enfin, la même année, le 26 mai 1968, l'entente générale de coopération Canada-Québec sur la réalisation du plan de développement de la région du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine fut rendue publique.

Même s'il est encore trop tôt au moment où nous écrivons pour tenter une évaluation globale du processus de planification dans l'Est du Québec, mentionnons un certain nombre de critiques qui lui furent faites: on les verra d'ailleurs se préciser dans les divers articles publiés plus bas.

On a d'abord reproché au plan de ne pas suggérer de politique industrielle réaliste pour la région, de s'en tenir à une rationalisation du secteur primaire, complétée par un ensemble de mesures sociales qui permettraient aux gens de quitter plus facilement la région.²

Par ailleurs, on a critiqué les rédacteurs du plan parce qu'ils minimisaient la dimension politique et les conflits qu'elle suscite pour adopter une

¹ Sur ce problème, on consultera avec profit: Andrée LAJOIE, *Les structures administratives régionales*, Montréal, PUM, 1968.

² Cette critique se manifesta particulièrement au Congrès de 1969 du C.R.D.

conception de la société où, à chaque problème, correspondrait une solution rationnelle toute prête qu'il s'agirait de révéler aux gens pour qu'ils l'acceptent sans difficulté. En effet, en lisant certaines parties du plan, on a souvent l'impression qu'il suffirait de réunir autour d'une table les représentants des divers groupes socio-économiques pour qu'ils s'entendent sur une politique commune, la plus moderne et la seule rationnelle à la fois.

Mais c'est surtout la politique de participation, plus originale et la plus difficile à réaliser, qui devait concentrer l'intérêt et les critiques.¹ Dès la première année de son fonctionnement, le B.A.E.Q. parvint à fonder, à l'aide d'animateurs professionnels, plus de deux cent comités locaux d'aménagement chargés de la préparation du plan et du dégagement de nouveaux leaders qui, plus que les anciens, seraient susceptibles d'acquiescer rapidement la mentalité d'aménagement. Cette politique d'animation, très ambitieuse à ses débuts, dût bientôt cependant, faute de temps et de succès immédiats, se contenter d'une perspective plus modeste. Ainsi, bien avant la fin de l'expérience, on abandonna à leur sort, au profit de comités de zone couvrant un territoire beaucoup plus étendu, la plupart des comités locaux qui eurent ainsi une existence bien éphémère.

Tout au long de cette période, les idéologues de l'animation se sont d'ailleurs montré hésitants au sujet des leaders d'aménagement. Partant de l'hypothèse qu'il fallait remplacer des leaders traditionnels peu efficaces par de nouvelles élites, on a d'abord fait de la recherche de ces personnes le premier but de l'animation; devant l'impossibilité de trouver et de former rapidement ces leaders nouveaux, on a bientôt dû se rabattre sur la transformation de la mentalité des élites traditionnelles. C'est ainsi que le B.A.E.Q. a été amené à faire une place de plus en plus grande aux Conseils économiques régionaux et, par conséquent, à favoriser les notables et les hommes d'affaires au détriment des ouvriers et des agriculteurs, peu représentés dans ces organismes.

Finalement, toute l'idéologie de la participation fut l'objet de divergences d'opinion souvent latentes entre les chercheurs et les animateurs. Pour les premiers, moins familiers avec le terrain et pas toujours exempts d'une certaine attitude technocratique, l'animation pouvait souvent paraître au fond comme une excellente technique de diffusion des résultats auxquels ils étaient arrivés. Les animateurs, en contact quotidien avec la population, eurent plutôt tendance à partager ses aspirations et à aller beaucoup plus loin que les chercheurs dans le sens d'une transformation profonde de l'ensemble des structures socio-économiques de la région. Cet affrontement entre « réformistes » et « révolutionnaires » influença constamment les travaux du B.A.E.Q.

¹ Voir: M. CÔTÉ et M.-A. MORENCY, *Les structures de participation dans le territoire-pilote*, Annexe technique au Plan du B.A.E.Q., 1966.

C'est la même ambiguïté qui s'attacha à la notion de « conscience régionale » mise de l'avant par les aménagistes: autant une telle conscience peut favoriser une véritable participation politique, comme le croit Tournai, autant elle est susceptible d'être l'alibi choisi par une certaine élite au pouvoir pour conserver ou affermir sa prépondérance économique et sociale.

Loin de venir lever ces ambiguïtés, le programme dévoilé le 26 mai 1968 se présentait plutôt comme un ensemble de projets partiels, laissant de côté plusieurs éléments essentiels du plan de 1966, en particulier la dimension participation, tout à fait négligée. En fait, à partir de ce moment, l'animation sociale ne dépend plus que du C.R.D.: il n'y emploie qu'un ou deux professionnels, ce qui interdit toute entreprise d'envergure.

Voilà donc, résumé brièvement, le contexte historique et sociologique global de l'expérience du B.A.E.Q., dans lequel s'inscrit notre analyse en profondeur du processus de réalisation du plan dans cette petite partie du territoire-pilote constituée par les Îles-de-la-Madeleine.

b) L'archipel des Îles-de-la-Madeleine¹ est situé presque au centre géométrique du golfe Saint-Laurent, entre 47°12 et 47°51 de latitude nord et 61°8 et 62°13 de longitude ouest. Bien que reliées politiquement au Québec, les Îles font partie, du point de vue géographique, des Provinces Maritimes. Elles sont en effet situées à 60 milles de Chéticamp (Cap Breton), à 65 milles de la pointe nord-est de l'Île-du-Prince-Édouard, à 90 milles du Cap Ray (Terre-Neuve), à 115 milles de la pointe est de l'Île d'Anticosti et à 135 milles de la péninsule gaspésienne.

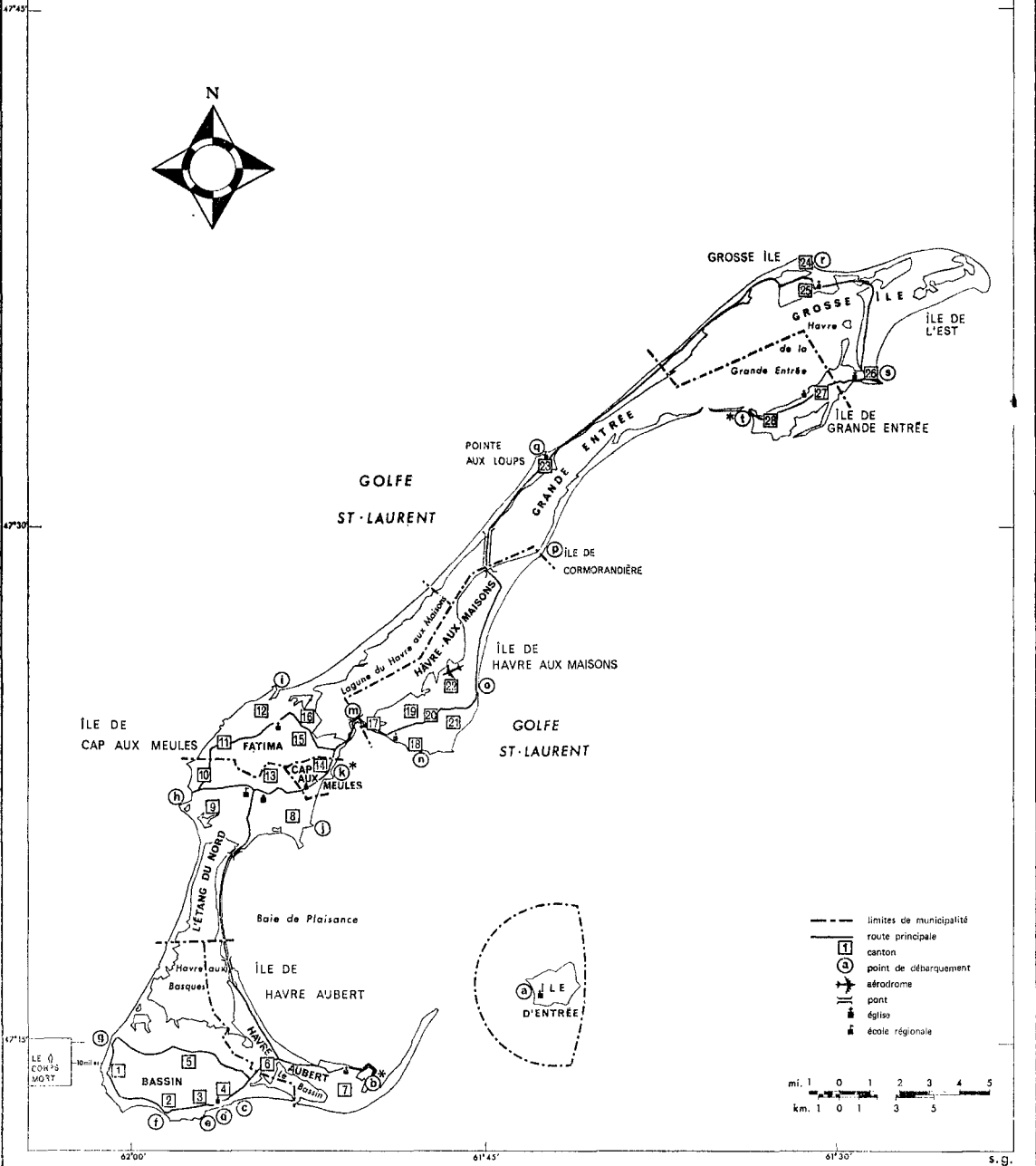
L'archipel comprend dix îles principales, dont sept sont reliées entre elles par des dunes de sable: du sud au nord, Havre-Aubert, Cap-aux-Meules, Havre-aux-Maisons, Pointe-aux-Loups, Grosse-Île, Île-de-l'Est et Grande-Entrée. À l'exception de l'Île-de-l'Est, ces unités sont toutes habitées et reliées par des routes construites sur les dunes. Les trois autres îles sont l'Île-d'Entrée, l'Île Brion et le Rocher-aux-Oiseaux, dont seule la première est habitée régulièrement par une population exclusivement anglophone.²

Ce territoire assez étendu (près de 60 milles d'une extrémité à l'autre) est organisé en neuf municipalités, sept paroisses et sept commissions scolaires catholiques francophones. En consultant le tableau 1, on pourra constater que les deux municipalités anglophones, Grosse-Île et Île-d'Entrée, sont peu peuplées et que, sur une longue période, la population a

¹ Pour cette section, j'emprunte amplement à la thèse de maîtrise de Pierre-A. BÉLANGER, intitulée *De la paroisse à la région : le processus de régionalisation aux Îles-de-la-Madeleine*. (Département d'anthropologie, Université de Montréal, 1968).

² Dans notre étude, nous avons laissé de côté la population anglophone: elle ne forme qu'environ 7% de la population totale des Îles et a très peu de contacts avec le reste de la population.

ÎLES • DE • LA • MADELEINE



Île de Havre-Aubert

- 1 Étang-des-Caps
2 Millerand
3 Aurigny
6 Solomon
5 Vigneau
6 Portage-du-Cap
7 Havre-Aubert

Île de Cap-aux-Meules

- | | |
|----|---------------|
| 8 | Gros-Cap |
| 9 | Boisville |
| 10 | Étang-du-Nord |
| 11 | Les Caps |
| 12 | Fatima |

- 13 Lavernière
14 Cap-aux-Meules
15 Grand-Ruisseau
16 Cap-Vert

Île de Havre-aux-Maisons

- 17 La Dune
18 Pointe-Bossé
19 Cap-Rouge
20 Le Pré
21 Les Buttes
22 Dune-du-Sud

Île de Pointe-aux-Loups

- ## 23 Pointe-aux-Loups

Grosse-Île

- 24 Leslie
25 Grosse-Île

Île de Grande-Entrée

- 26 Old Harry
27 La Cyr
28 Grande-Entrée

- a Île d'Entrée
- b Havre-Aubert*
- c Bassin
- d Premier Étang
- e Aurigny
- f Millerand

- g Étang-des-Caps
h Étang-du-Nord
i Fatima (Anse de l'hôpital)
j Gros-Cap
k Cap-aux-Meules*
m La Pointe (ou la Dune)
n Pointe-Basse
o Dune-du-Sud
p La Cormorandière (ou La
Shag)
q Pointe-aux-Loups
r Grosse-Ile
s Old Harry — Cap-de-l'Est
t Grande-Entrée

*Note: * = pêche côtière et hauturière.*

TABLEAU 1
La population des Îles-de-la-Madeleine, par municipalité.

MUNICIPALITÉ	ANNÉE											
	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1956	1961	1966
Bassin	1,282	1,410	1,440	1,743	1,801	1,956	2,161	2,456	1,614	1,764	1,870	1,895
Havre-Aubert.....	-	-	-	-	-	-	-	-	1,223	1,279	1,398	1,192
Île-d'Entrée.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	242
Étang-du-Nord.....	1,052	1,530	1,952	2,376	2,823	3,727	3,312	3,928	3,686	4,547	2,379	2,514
Fatima.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,599	2,759
Cap-aux-Meules.....	-	-	-	-	-	-	-	-	669	738	761	972
Havre-aux-Maisons.....	838	939	1,152	1,283	1,334	1,375	1,463	1,559	1,684	1,963	2,025	2,046
Grosse-Île.....	-	377	398	624	695	767	308	281	373	388	451	487
Grande-Entrée.....	-	-	-	-	-	-	698	716	750	877	996	1,106
Îles-de-la-Madelaine.....	3,172	4,316	4,942	6,025	6,663	7,127	7,942	8,940	9,999	11,556	12,479	13,213

SOURCE: Recensements du Canada.

TABEAU 2
Répartition de la main-d'œuvre par municipalité. Îles-de-la-Madeleine, 1961.
(en pourcentages)

PROFESSION	MUNICIPALITÉ								TOTAL
	Havre-Aubert	Bassin	Étang-du-Nord	Fatima	Cap-aux-Meules	Havre-aux-Maisons	Grosse-Île	Grande-Entrée	Îles-de-la-Madeleine
Administrateurs.....	5.3	3.2	4.5	2.7	14.0	3.2	1.6	4.0	4.4
Professionnels et techniciens.....	6.4	5.8	4.5	3.3	9.8	6.1	7.4	4.0	5.4
Employés de bureau.....	2.0	1.2	2.3	1.1	7.2	3.9	2.4	0.3	2.4
Vendeurs.....	1.7	1.5	4.2	1.4	8.0	3.4	0.8	1.3	2.8
Services.....	5.8	2.5	7.2	4.9	10.2	3.4	6.6	5.4	5.4
Transport et communications.....	6.4	2.5	3.7	3.3	14.0	5.8	5.7	2.0	4.8
Bûcherons et mineurs.....	0.3	0.0	0.3	1.0	0.0	0.1	0.0	1.3	0.4
Agriculteurs.....	0.6	0.4	1.5	0.3	0.4	0.9	0.0	0.0	0.7
Pêcheurs.....	50.7	15.0	18.4	20.4	6.8	41.0	66.9	51.7	29.3
Ouvriers spécialisés.....	17.4	24.5	29.8	55.5	21.7	21.2	2.4	24.1	29.8
Manœuvres.....	0.8	40.5	14.4	4.2	4.6	8.8	0.0	3.0	11.4
Mal ou non-déclarés.....	2.0	1.5	8.7	0.9	2.9	1.6	5.7	2.4	3.1
TOTAL.....	100	100	100	100	100	100	100	100	100

SOURCES: *Recensement du Canada, 1961*; P.-A. BÉLANGER (1968).

TABLEAU 3
Revenus des salariés, par municipalité. Îles-de-la-Madeleine, 1961.

Revenus (\$)	MUNICIPALITÉ																TOTAL	
	Havre- Aubert		Bassin		Étang-du- Nord		Fatima		Cap-aux- Meules		Havre-aux- Maisons		Grosse- Île		Grande- Entrée		Îles-de-la Madeleine	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Moins de 1,000.....	141	53.8	276	73.2	230	48.7	321	52.7	33	19.4	215	52.0	22	38.6	121	62.4	1,359	53.2
1,000 – 1,999.....	74	28.2	61	16.1	137	29.0	191	31.3	49	28.8	105	25.6	17	29.8	48	24.3	682	26.7
2,000 – 2,999.....	29	11.0	24	6.3	73	15.4	71	11.6	46	27.0	62	15.0	5	8.7	16	8.2	326	12.7
3,000 – 3,999.....	8	3.0	14	3.7	21	4.4	23	3.7	17	10.0	18	4.3	7	12.2	4	2.0	112	4.3
4,000 – 5,999.....	7	2.6	2	0.5	11	2.3	2	0.3	21	11.7	13	3.1	5	8.7	5	2.5	66	2.5
6,000 – 9,999.....	3	1.1	-	0.0	-	0.0	1	0.1	4	2.1	-	0.0	1	1.7	-	0.0	9	0.3
TOTAL.....	262	100	377	100	472	100	609	100	170	100	413	100	57	100	194	100	2,554	100

SOURCES: Recensement du Canada, 1961.
Compilation spéciale: P.-A. BÉLANGER (1968).

tendance à se concentrer dans les deux îles centrales de Cap-aux-Meules et de Havre-aux-Maisons qui, en 1966, contiennent 62.8% de la population totale des Îles.¹

Voici brièvement comment l'*Esquisse du plan* résume les principales caractéristiques socio-économiques de la population:

« On a d'abord constaté que la contribution gouvernementale à la composition du revenu individuel était relativement élevée et que les revenus étaient bas; que près de 60% de la main-d'œuvre vit de la pêche au primaire et au secondaire; que l'emploi y est instable et non permanent; le taux de chômage est fort, le coût de la vie élevé, les dettes personnelles considérables, la population dispersée et les services communautaires inadéquats. »²

Quant à l'occupation, comme on le constatera en consultant le tableau 2, elle est essentiellement liée à la pêche puisque 29.3% de la main-d'œuvre en vit directement alors que les 29.8% d'ouvriers spécialisés sont en majorité des employés des usines de transformation du poisson. Le seul autre groupe dépassant 10% de la main-d'œuvre est celui des manœuvres avec 11.4%; quant à l'agriculture, elle est à peu près inexistante comme occupation à temps plein.

Ainsi, si l'on en croit les chiffres de Marcel Daneau,³ la valeur moyenne de prise au débarquement est de \$3,429 aux Îles contre \$1,149 en Gaspésie. Si l'on ajoute à ce revenu les paiements de transfert et les revenus d'autres sources, on obtient pour les pêcheurs côtiers des Îles-de-la-Madeleine un revenu brut moyen de \$4,950; si l'on en retranche maintenant les dépenses moyennes de la pêche, on obtient un revenu monétaire disponible de \$2,952, nettement supérieur à celui du pêcheur gaspésien qui n'est que de \$1,972.

Le tableau 3 complète ces données sur la pêche: cette population plutôt pauvre, puisque 93% des salariés gagnent moins de \$3,000 par année, demeure assez homogène puisque presque aucun revenu ne dépasse annuellement \$6,000. De même on remarquera la richesse relative du pôle constitué par Cap-aux-Meules par rapport à des municipalités comme Grande-Entrée et surtout Bassin, où nous avons effectué une de nos études de cas.

Le tableau 4 donne une idée du niveau d'éducation des habitants des Îles, qu'ils fréquentent ou non l'école. On constatera un taux important d'analphabétisme (9.3%), un faible niveau d'éducation (80% des adultes n'ont pas dépassé le primaire) et, fait que l'on retrouve en plusieurs milieux ruraux québécois, l'importance plus grande des femmes parmi ceux qui ont effectué des études secondaires.

¹ Nous n'insisterons pas plus longtemps sur les caractéristiques démographiques puisqu'elles sont analysées en détail dans l'article de Lachapelle, plus loin.

² *Esquisse du plan*, IX, tome 2, p. 184.

³ M. DANEAU, *Situation économique de la pêche côtière au Québec*, Québec, Ministère de l'industrie et du commerce, Division des pêcheries, 1964.

TABLEAU 4

Population âgée de 5 ans et plus, fréquentant ou ne fréquentant pas l'école, selon le sexe. Îles-de-la-Madeleine, 1961.

NIVEAU DE SCOLARITÉ	FRÉQUENTANT L'ÉCOLE			NE FRÉQUENTANT PAS L'ÉCOLE			Total %
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
N'a pas fréquenté l'école.....	—	—	—	332	331	663	9.3
Jardin d'enfants.....	14	10	24	1	—	1	—
Élémentaire:							
1 à 4 ans.....	1,021	817	1,838	846	622	1,468	20.7
5 ans.....	536	503	1,039	1,908	1,767	3,675	51.7
							72.4
Secondaire:							
1 à 2 ans.....	194	195	389	358	261	619	8.7
3 à 4 ans.....	75	94	169	143	230	373	5.2
5 ans.....	46	26	42	77	144	221	3.2
							17.1
Université:							
1 à 2 ans.....	6	1	7	9	17	26	—
3 à 4 ans.....	7	—	7	8	8	16	—
diplômés.....	3	—	3	32	11	43	—
							1.2
TOTAL.....	1,872	1,646	3,518	3,714	3,391	7,105	100

SOURCE: Recensement du Canada, 1961. Tableau 74. I, 2^e partie.

Du point de vue culturel, peu d'études importantes ont été réalisées avant la nôtre: nous le regrettons puisque, il y a encore quelques années, les relations étant beaucoup plus rares entre les diverses îles,¹ elles constituaient autant de communautés, parfois d'origine différente, possédant certaines caractéristiques et même parfois un dialecte particulier. La monographie de Denise Lemieux² n'est qu'un ramassis de données disparates, parfois importantes mais mal organisées. Quant aux autres travaux disponibles, ils relèvent plutôt de l'histoire ou du folklore au sens restreint du terme.

¹ Le premier pont reliant Havre-aux-Maisons à Cap-aux-Meules fut construit en 1929. La jetée permettant de passer de la Dune du Sud à la Dune du Nord, entre Havre-aux-Maisons et Pointe-au-Loup, fut construite une dizaine d'années plus tard. Quant à la jetée du Havre-aux-Basques, reliant l'Île du Cap-aux-Meules à l'Île de Havre-Aubert, elle ne date que de 1956. Voir: P. BÉLANGER, *op. cit.*, p. 25.

² D. LEMIEUX (1963).

Il est certain, comme nous le verrons en parlant des Madelinots de Montréal, que les habitants des Îles sont conscients d'appartenir à un groupe spécifique et bien délimité, par opposition aux « étrangers », ceux qui, même s'ils vivent aux Îles depuis longtemps, n'y sont pas nés. Les Madelinots se disent Acadiens ou Québécois: les gens âgés se voient habituellement d'abord comme Acadiens alors que les jeunes se considèrent souvent comme Québécois. Cette ambiguïté, liée à l'histoire, est renforcée par des rapports économiques plus suivis avec les Maritimes, malgré une longue appartenance politique au Québec.

Lorsque nous arrivâmes sur le terrain à l'été 1967, le plan du B.A.E.Q., déposé depuis un an déjà, n'avait pas encore été transformé en programmes précis par le Gouvernement provincial. Sa lecture nous permettait déjà d'entrevoir cependant un certain nombre de domaines cruciaux où des décisions importantes devraient être prises, entraînant peut-être une de ces crises sociales dont nous avons parlé plus haut. Le principal objectif fixé par le plan, dans le cas des Îles-de-la-Madeleine, est évidemment « une politique d'exploitation intensive et extensive des pêches en fonction de la population ». Trois programmes précis devaient permettre de la réaliser: la création d'un centre de pêche hauturière, l'intensification de la pêche côtière et la consolidation et la mécanisation des unités de production. Le plan acceptait donc qu'on continue à subventionner une industrie québécoise de la pêche, du moins aux Îles-de-la-Madeleine, ce qui excluait au départ tout transfert massif de la population sur le continent, comme le suggéraient parfois certains experts.

La création d'un centre de pêche hauturière impliquait l'organisation d'un port et, par conséquent, le choix d'une localité privilégiée qui serait en même temps le port d'attache du nouveau traversier: ceci n'irait pas sans créer un certain nombre de conflits entre les municipalités.

L'intensification de la pêche côtière était susceptible d'amener un réaménagement complet de cette industrie de base par la disparition d'un certain nombre de pêcheurs et la professionnalisation des autres. En mettant ainsi en cause l'avenir d'une bonne partie de la population madelinienne, on ne pourrait manquer de susciter encore de graves conflits.

Quant à la consolidation des unités de production, elle risquait d'opérer d'importants bouleversements dans tout le secteur coopératif qui, même s'il perd du terrain ces dernières années par rapport à l'entreprise privée, demeure aux Îles un important centre de décisions tant économiques que politiques.

Une des suggestions les plus importantes du plan touche à la régionalisation et à la concentration de la population. On peut prévoir, à plus ou moins longue échéance, la disparition des commissions scolaires locales, la fusion des municipalités en trois ou même une seule unité et la concentration d'un habitat actuellement dispersé dans certaines parties du centre

et du sud des Îles. De telles transformations ne peuvent non plus s'effectuer sans heurts.

c) Voilà donc le terrain que nous avons choisi pour notre recherche sur les changements socio-culturels amenés par la réalisation du plan proposé par le B.A.E.Q. Au départ, nous nous posons les questions suivantes :

— De quelle façon une micro-société comme celle des Îles-de-la-Madeleine a-t-elle réagi et continue-t-elle de réagir aux processus d'aménagement, d'animation et de régionalisation auxquels elle est soumise ?

— Dans quelle mesure cette société traditionnelle peut-elle composer efficacement avec les innovations proposées par la planification ?

— Jusqu'à quel point son organisation sociale et ses valeurs sont-elles compatibles avec les modes d'organisation et l'idéologie d'inspiration urbaine suggérés par le plan d'aménagement ?

— De quelle manière, par quels mécanismes (assimilation, transformation, résistance, rejet, etc.) s'opère l'adaptation à la situation nouvelle ?

— Comment peut-on évaluer le processus de participation prévu pour les Îles et les débuts de sa mise en application ?

À l'été 1967, les organismes de planification prévus n'étaient pas tous en place : nous avons donc décidé d'abord de recueillir certaines données de base qui nous manquaient même à la suite des travaux du B.A.E.Q. En effet, plusieurs des recherches à caractère sociologique entreprises sous l'égide de cet organisme ont négligé d'inclure les Îles dans leur échantillonnage, pour des raisons tenant à la fois à la distance de Mont-Joli et à la spécificité de ce territoire.

1. *Études globales*

Un étudiant¹ fut d'abord chargé d'étudier tous les aspects du processus de régionalisation amorcé aux Îles, que ce soit au niveau des Chambres de commerce, des commissions scolaires, des coopératives ou surtout à celui de la nouvelle structure de participation instaurée à la suite des travaux du B.A.E.Q., le Conseil de développement du territoire des Îles-de-la-Madeleine (C.D.T.I.M.). Nous n'insisterons pas sur ce travail puisqu'il est résumé plus bas dans deux articles : mentionnons cependant qu'il permit d'effectuer une description exhaustive des principaux organismes existant aux Îles et de recueillir une importante bibliographie.

À ce niveau global, deux dimensions restaient encore à explorer. La démographie nous posait ainsi plusieurs problèmes concernant entre autres les effets de l'insularité sur la consanguinité ou encore la faible émigration des Madelinots si on la compare à celle des populations semblables de la Gaspésie et de la Côte-Nord. Un étudiant en démographie offrit de tenter

¹ P.-A. BÉLANGER (1968).

de répondre à un certain nombre de ces questions. Les résultats de son étude sont aussi communiqués dans un article publié plus bas: ils pourront susciter de futures études soit en ethno-démographie, soit en anthropologie physique.

Une autre dimension souvent négligée par le B.A.E.Q., celle de la politique, nous apparaissait particulièrement importante. Parmi les diverses façons de l'aborder, nous avons d'abord choisi celle de la sociologie électorale, quitte à rejoindre ensuite par un autre biais la structure du pouvoir local et le processus de prise de décision. À notre instigation, un étudiant du département de science politique¹ entreprit une étude de l'évolution du vote provincial aux Îles. Nous avons décidé de nous en tenir à ce niveau qui est, sans conteste, celui qui suscite le plus d'intérêt au sein de la population. En effet, le comté provincial des Îles possède déjà une longue histoire alors que le comté fédéral, créé en 1949, a été englobé dans celui de Bonaventure aux élections de 1968.

Le vote a été analysé par île, puis par municipalité et, enfin, au niveau du canton qui, aux Îles, contrairement à ce qui se passe ailleurs au Québec, est surtout une unité de référence sociologique dont les limites floues sont définies par les habitants eux-mêmes: dans leurs conversations entre eux, ils se réfèrent plus volontiers aux cadres du canton qu'à celui de l'île ou de la municipalité.² Rochon a pu reconstituer tant bien que mal le vote jusqu'au niveau du canton pour les élections provinciales de 1956, 1960, 1962 et 1966, en se basant sur les résultats par section de vote (*poll*). Au niveau de la municipalité et de l'île, son étude remonte jusqu'aux élections de 1935.

Comme il nous est impossible, faute d'espace, d'inclure ce travail dans la présente publication, nous allons essayer d'en tirer quelques éléments qui pourraient aider à mieux comprendre le reste des exposés.

Une première constatation semble être le retard des Îles par rapport aux tendances de l'ensemble de l'électorat québécois. On a l'impression que les Madelinots s'arrangent pour être toujours « du bon bord »³ mais qu'ils le font souvent avec une élection de retard. Lors des deux changements de gouvernement observés depuis 1944, les Madelinots se sont retrouvés dans l'opposition: en effet, en 1960, ils ont élu un député de l'Union nationale puis un libéral en 1962 et en 1966.⁴

Par ailleurs, sauf pour l'élection de 1962, qui semble constituer un cas aberrant, tous les cantons ont tendance à porter la majorité de leurs suffrages du même côté: « il existe au niveau des cantons une conscience collective

¹ G. ROCHON (1968).

² La carte I indique les noms des cantons et leurs limites approximatives.

³ Pour un autre exemple de cette tendance voir: Andrée MICHAUD, *La Moraine: analyse descriptive de phénomènes socio-politiques*, thèse de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal, 1965.

⁴ En avril 1970, ils ont réélu le député libéral Lacroix, membre du parti gouvernemental.

très forte de l'intérêt général des Îles-de-la-Madeleine se manifestant dans un comportement électoral homogène en faveur du même candidat.»¹ De ce côté, le comportement des cantons anglophones ne diffère pas de celui des francophones. Par ailleurs, il semble exister deux « forteresses » dont le comportement électoral ne fluctue pas au cours des années: il s'agit du canton de Pointe-Basse, dans la municipalité de Havre-aux-Maisons pour l'Union nationale, et, pour le parti libéral, des cantons « Les Caps Ouest », « Boisville Ouest » et « Étang-du-Nord », tous situés dans la municipalité d'Étang-du-Nord.²

Évidemment, les analyses faites au niveau des cantons se répercutent à celui des municipalités et des îles dont ils constituent les unités de base. Ces brèves constatations, comme toute celles de la sociologie électorale, ne fournissent bien sûr que certains indices à compléter par des études plus qualitatives.

2. Deux monographies

En plus de ces études globales touchant l'ensemble des Îles, nous voulions saisir les changements socio-culturels de façon plus ethnologique, au niveau des communautés, afin d'aller plus loin dans la compréhension des choses. À l'été 1967, l'unité de base choisie fut la municipalité, point d'insertion des structures politiques et des organismes d'aménagement. Nous désirions observer une communauté parmi les plus traditionnelles: il nous fallait donc choisir hors des îles centrales. Exception faite des municipalités anglophones marginales de Grosse-Île et d'Île-d'Entrée, il nous restait donc Havre-Aubert, Grande-Entrée et Bassin. Notre choix se fixa finalement sur la dernière municipalité qui joignait à son caractère traditionnel le fait de posséder, à côté de la pêche, une agriculture assez importante: Bassin maintenait d'ailleurs une tradition de résistance plus ou moins active au travail d'animation du B.A.E.Q., élément intéressant dans notre perspective.

Un étudiant séjourna donc quatre mois à Bassin pour y étudier de façon détaillée et systématique les changements survenus au niveau de la technologie et de l'organisation économique au cours de la période allant de 1913 à 1967 et leurs répercussions au niveaux social, politique et culturel. Sa monographie, réalisée à l'aide d'entrevues et d'observation participante, tout en insistant sur le pouvoir local et l'influence du B.A.E.Q., devait donc être essentiellement diachronique.³

¹ ROCHON, *op. cit.*, p. 40.

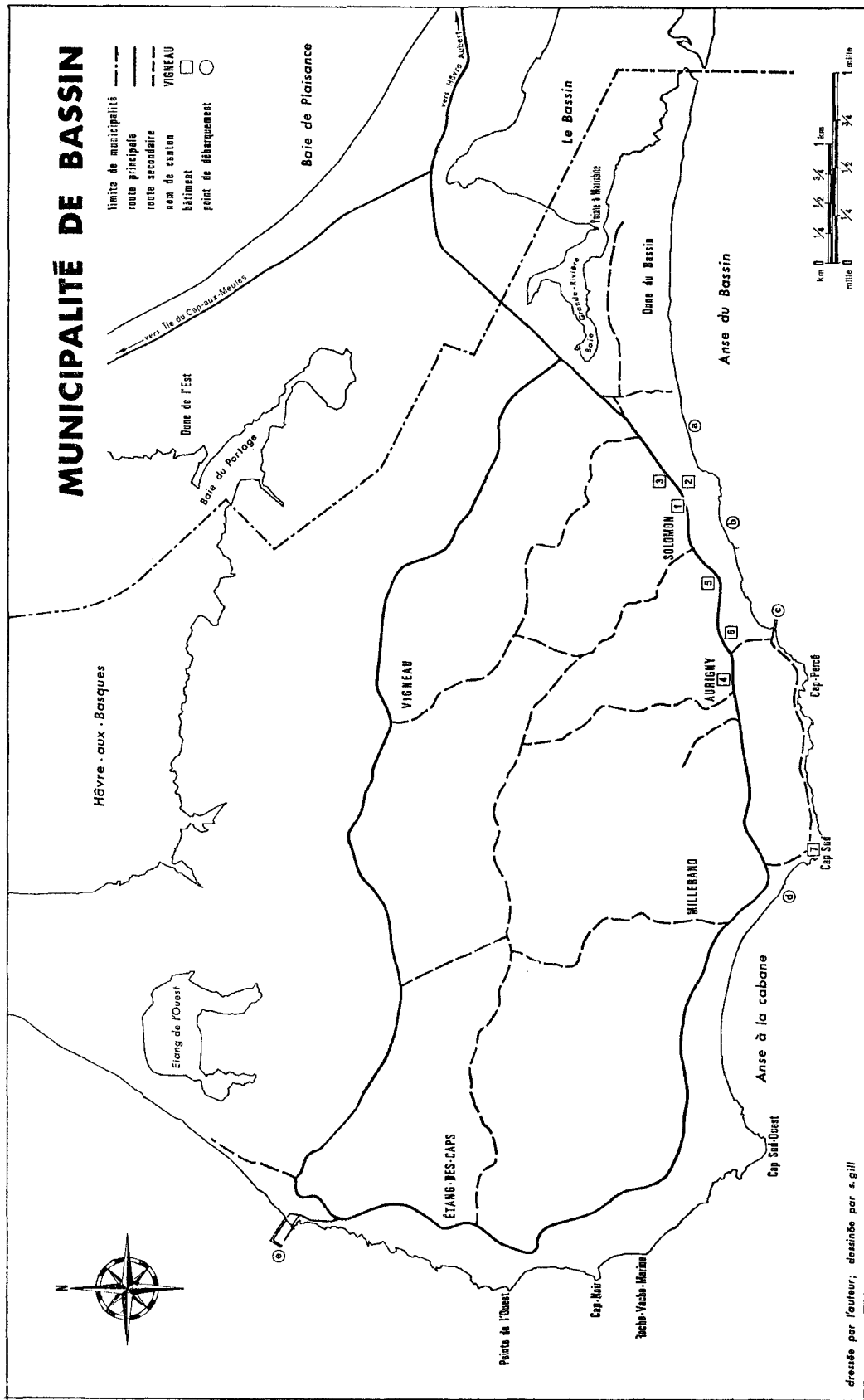
² Une de nos études monographiques a justement été effectuée dans ce canton.

³ Ce travail a fait l'objet d'une thèse de maîtrise au département d'anthropologie: Gérard DAIGLE, *Changements socio-culturels dans une communauté de pêcheurs: Bassin*, Université de Montréal, octobre 1968.

CARTE II

MUNICIPALITÉ DE BASSIN

limite de municipalité
 route principale
 route secondaire
 nom de casien
 bâtiment
 point de débarquement



dressée par l'auteur; dessinée par s.gill

- 1 Église
- 2 École centrale
- 3 Caisse postale

- 5 Coopérative Saint-François-Xavier
- 6 Entrepôt frigorifique
- 7 Phare

- Points de débarquement :
- a Bassin

- c Aurigny
- d Millerand
- e François-Caps

L'évolution de la communauté de Bassin semble dominée par l'introduction successive d'un certain nombre d'innovations qui ont eu une influence importante sur son histoire. Ce furent d'abord le moteur de bateau et le camion au début du siècle, puis l'établissement des coopératives durant les années '30-'35, l'électrification et les chalutiers à partir de 1950 et, finalement, la venue de la télévision en 1964: plus qu'ailleurs au Québec, cette dernière innovation semble devoir exercer une influence majeure sur les mentalités et les comportements des Madelinots.

Daigle nous fournit une bonne description de l'économie de troc qui, avant 1930, était à la base d'une société réduite à deux strates: les marchands et les pêcheurs. Les marchands, fournissant à crédit agrès et biens de consommation qu'ils se payaient ensuite grassement à même le produit de la pêche de leurs clients, contrôlaient aussi le conseil municipal et l'organisation locale du parti provincial au pouvoir.¹

La crise de 1930 allait amener la ruine de plusieurs marchands et surtout la naissance du système coopératif: il vint mettre un terme au troc et instaurer une économie de type monétaire, vite renforcée par la naissance d'usines privées de transformation du poisson qui, elles aussi, payaient directement en argent les produits de la pêche. Le pouvoir des marchands ainsi miné à sa base, la société locale ne pouvait que se diversifier: actuellement, selon Daigle,² on pourrait y distinguer quatre strates:

1° « Les marchands, les gros commerçants et ceux qui détiennent un poste gouvernemental [. . .];

2° « Les petits entrepreneurs et les capitaines de chalutiers [. . .];

3° « Les pêcheurs de homard et les ouvriers spécialisés;

4° « Les pêcheurs de morue, les manœuvres et les journaliers ».

C'est au niveau des structures politiques que Daigle nous fournit le plus de renseignements intéressants, qui viennent d'ailleurs compléter ou confirmer l'analyse de Rochon.

Encore ici, on s'arrange pour être du côté du pouvoir. Ainsi, le maire de la municipalité a toujours été, sauf une fois, de même allégeance politique que le parti au pouvoir à Québec. Il en fut presque toujours de même pour le président de la commission scolaire, même si, au cours des années, l'on n'observe pas de recoupement important entre le personnel municipal et scolaire.

Avant la crise économique des années '30, l'emprise des marchands avait aussi sa dimension politique puisque les « patroneux » du parti libéral, alors au pouvoir à Québec, se recrutaient exclusivement dans cette strate. Mais, après l'élection du député U.N. Hormidas Langlais,³ le « patronage »

¹ À cette époque, il s'agissait continuellement du parti libéral.

² *Op. cit.*, pp. 145-146.

³ Il devait demeurer sans interruption député des Îles de 1936 jusqu'à 1962.

passa aux mains de la strate des simples pêcheurs où l'Union nationale recrutait surtout à cette époque. Aujourd'hui encore, les dirigeants locaux du parti libéral se retrouvent chez les petits entrepreneurs et les capitaines de chalutiers alors que ceux de l'Union nationale se recrutent dans les deux dernières strates distinguées par Daigle, celles des pêcheurs, des ouvriers et des manœuvres.

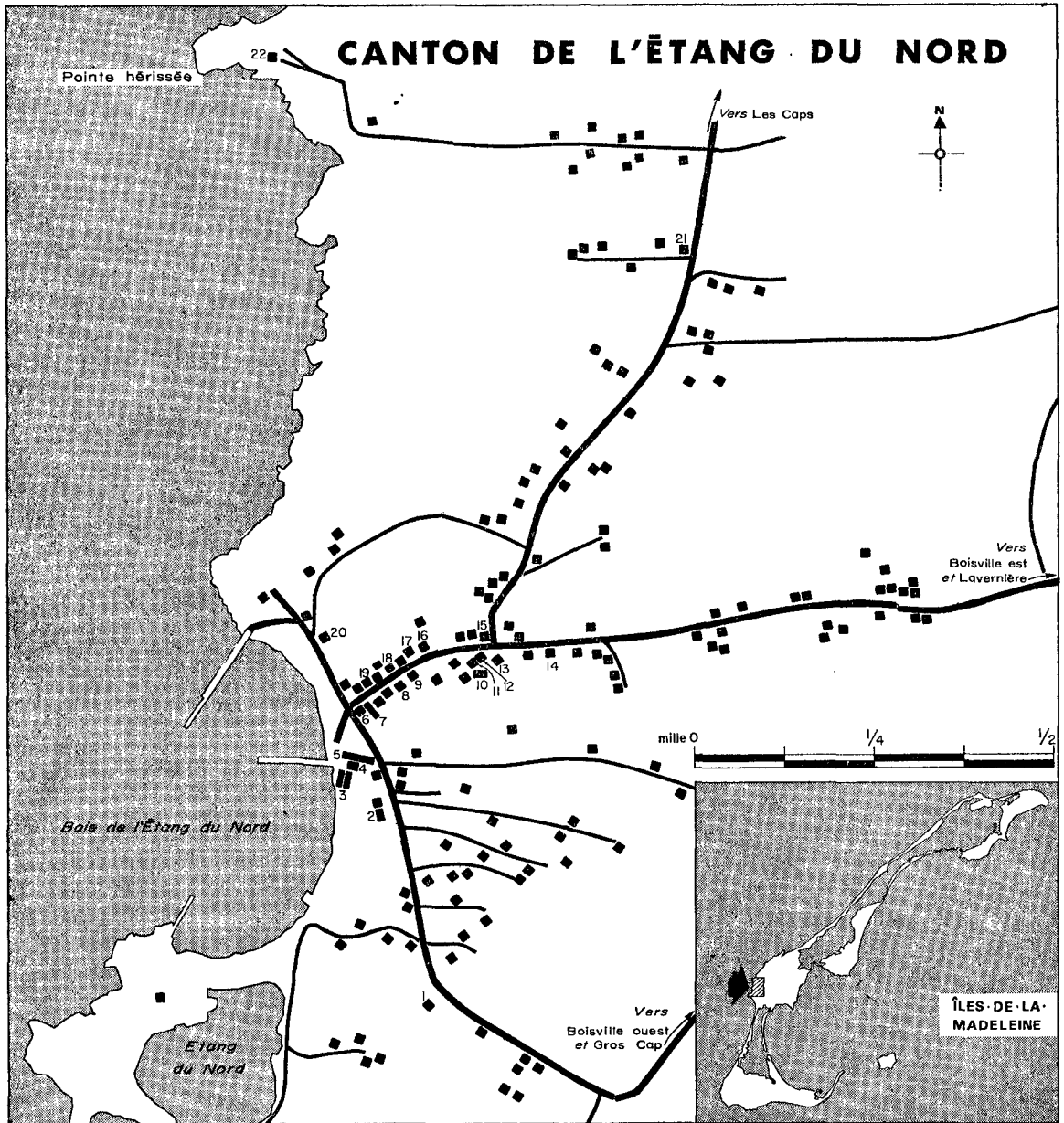
Cependant la ressource politique de base des patroneux locaux, les emplois à distribuer, s'est beaucoup amenuisée depuis la syndicalisation des fonctionnaires provinciaux: ainsi le changement de gouvernement en 1966 n'a pas produit la valse d'emplois habituellement observée lors de ces événements. Le système du patronage semble donc remis en question dans les faits, même s'il subsiste dans certaines mentalités, comme on le verra plus bas dans le texte de Claude Bariteau.

Une fois en possession du travail de Daigle, nous décidâmes l'été suivant, en 1968, de réaliser une autre monographie, basée cette fois sur une unité plus petite que la municipalité: elle serait plutôt synchronique et surtout consacrée à l'évaluation de l'impact réel du mouvement coopératif dans la population. Le canton de l'Étang-du-Nord, situé dans la municipalité de même nom, fut choisi: il comprenait 148 maisonnées au moment de l'étude. Ce canton nous apparaissait particulièrement intéressant parce qu'il contenait à la fois une coopérative de production, une coopérative de consommation et plusieurs petites entreprises commerciales, le mouvement coopératif y étant d'ailleurs implanté depuis 1933. Un étudiant fut donc chargé de séjourner trois mois dans ce canton pour y analyser en détails l'importance du secteur coopératif dans la vie quotidienne des gens, le niveau de participation à ce secteur et la vision qu'en ont les citoyens en comparaison avec l'entreprise privée. Cet examen nous apparaissait essentiel au moment où, après une histoire glorieuse et mouvementée, le mouvement coopératif des Îles arrivait à la croisée des chemins, obligé de choisir entre une transformation rapide passant par une régionalisation complète ou une disparition lente aux dépens des grandes entreprises privées (telle la Gorton of Canada, trust international du poisson déjà solidement implanté aux Îles).¹

Lors de leur implantation dans le canton de l'Étang-du Nord, les coopératives ne semblent pas avoir répondu à des motivations d'ordre idéologique, social ou culturel mais bien plutôt aux effets immédiats de la grande crise des années '30. Ces nouvelles institutions s'imposèrent alors dans le canton pour des raisons strictement économiques, à cause de leur plus grande rentabilité; il semble que ce soit exclusivement cet aspect qui ait continué à prédominer depuis.

¹ Ce travail a aussi fait l'objet d'une thèse de maîtrise au département d'anthropologie: Gérard LESCARBEAULT, *Coopération et Coopératives aux Îles-de-la-Madeleine*, Université de Montréal, août 1969.

CARTE III



département d'anthropologie, Université de Montréal

- | | | |
|--------------------------------------|---|--|
| 1 Magasin (épicerie, un de lingerie) | 8 Salon de Barbier | 16 Magasin (lingerie, souvenirs) |
| 2 Garage | 9 Magasin et bureau de l'Idéale Fédérée | 17 Magasin (coopérative de consommation) |
| 3 Fumoirs (coopérative) | 10 Fumoir (privé) | 18 Épicerie |
| 4 Usine frigorifique | 11 Garage | 19 Bureau et magasin de la coopérative de production |
| 5 Usine (filetage et congélation) | 12 Ferronnerie | 20 Entrepôt et usine frigorifique |
| 6 Magasin (souvenirs) | 13 École désaffectée | 21 Épicerie |
| 7 Motel | 14 Bureau de poste | 22 Phare |
| | 15 Magasin général | |

Par ailleurs, si, d'un point de vue plus large, l'on cherche à voir à quel point ce système coopératif aurait pu s'enraciner dans des formes anciennes de coopération informelle ou dans une mentalité collectiviste, on arrive encore à des résultats négatifs. Lescarbeault montre en effet, après une analyse minutieuse, la grande discontinuité entre les formes traditionnelles de coopération informelle, où le social domine l'économique et où la réciprocité règne, et un système coopératif où il n'y a plus de « halo social » et où des relations de type plutôt hiérarchique unissent un gérant plus informé à des producteurs et à des administrateurs assez passifs.

Il résulte de ces premières constatations que, s'il n'est pas au moins aussi rentable que le privé, le secteur coopératif ne saurait subsister aux Îles pour des motifs d'un autre ordre: le secteur de la production, dont la rentabilité est plus faible, est donc beaucoup plus menacé de ce fait que les coopératives de consommation, financièrement solides.

Finalement, au cours d'entrevues réalisées auprès d'un échantillon de ménages du canton, Lescarbeault ne remarque aucune différence significative entre coopérateurs et non-coopérateurs au niveau des comportements, des attitudes ou des valeurs. Il est donc amené à conclure que « jamais la coopération n'est apparue comme un trait distinctif ou même comme une composante du monde madelinot ». ¹ Les phénomènes importants seraient plutôt selon lui le décalage entre les générations et l'influence des Madelinots de l'extérieur, sources principales d'innovations.

3. *Les Madelinots de Montréal*

Ces Madelinots de l'extérieur, nous avons aussi voulu les connaître mais nos tentatives n'ont pas toujours eu le succès souhaité. Nous savions d'avance que la majorité d'entre eux habitent la zone métropolitaine de Montréal mais nous ignorions leur importance numérique réelle, ne possédant pas de technique pour l'obtenir. Après un certain nombre de sondages, nous avons découvert un regroupement important de Madelinots dans la zone comprenant Verdun, La Salle, Ville-Émard et Côte Saint-Paul. Nous avons donc demandé à un étudiant, à partir d'entrevues en profondeur auprès de familles madelininiennes de cette zone ayant de cinq à vingt ans de résidence dans la Métropole, d'essayer de saisir les raisons de leur départ des Îles, leur degré d'intégration au milieu urbain et la persistance de la famille ou de la localité d'origine comme élément important du système de référence. Cet étudiant devait aussi chercher à comprendre pourquoi beaucoup de Madelinots urbains retournent aux Îles de façon permanente au cours de leur vie active, fait qui semble aller à l'encontre de la tendance générale en milieu québécois. Environ 80 personnes ont ainsi été rencontrées au printemps et à l'été 1968 et un premier rapport rédigé: par la suite, nous

¹ LESCARBEAULT, *op. cit.*, p. 151.

avons demandé à un autre étudiant de pousser plus avant l'analyse comparative.¹ Même si nos données ne proviennent pas d'un échantillon représentatif et même si les entrevues semi-dirigées ne couvrent pas toujours tous les points essentiels, on peut cependant dégager dès maintenant les constatations suivantes qui devront être appuyées par des enquêtes ultérieures.

Les femmes interrogées se sont presque toutes mariées à Montréal, avec un Madelinot. Elle ont émigré à un âge moyen de 21 ans et presque toutes avant d'avoir une première expérience de travail: au moment de l'enquête, la moitié d'entre elles occupaient un emploi. Sauf sur ce point, l'organisation familiale semble calquée sur celle des Îles.

Comme on pouvait le penser, la plupart des hommes dont nous connaissons l'occupation avant leur émigration étaient aux Îles soit pêcheurs soit marins: leur venue à Montréal ne semble avoir modifié ni leur statut social ni leur revenu mais simplement leur avoir fourni parfois une plus grande stabilité d'emploi.

Si l'on essaie de mesurer la satisfaction vis-à-vis l'existence à Montréal et le désir de retourner aux Îles, on trouve 38% de gens qui ne désirent absolument pas retourner aux Îles, 6% qui s'y préparent et 55% qui demeurent ambivalents: pour ces derniers, l'intégration à Montréal semble ainsi beaucoup plus tenir à des facteurs économiques que sociaux ou culturels.

La plupart des familles visitées fréquentent beaucoup d'autres Madelinots qui sont sans doute leurs proches parents: notre étude ne nous permet pas cependant de l'affirmer avec certitude. Ce repliement vers la parenté et les concitoyens d'origine ne constitue-t-il pas une valeur-refuge au sens qu'Albert Memmi² donne à ce terme? Les Madelinots les moins intégrés, sans doute ceux que nous avons rejoints par notre enquête, seraient alors ceux qui tiennent le plus à ces foyers d'intégration³; les autres émigrés se sont fondus dans le tissu urbain.

4. *Plan du numéro*

Les divers travaux que nous venons de décrire avaient surtout pour but de planter le décor dans lequel se dérouleraient les crises sociales que nous pressentions et grâce auxquelles nous pourrions ensuite éclairer d'un jour nouveau les structures et les comportements. À l'été 1968, les Îles eurent justement à affronter une crise sociale grave, nouée autour des problèmes de la pêche: elle mit en jeu toutes les structures que nous avions étudiées avant de revêtir finalement une importance provinciale. Cette crise

¹ Je remercie Pierre Aubry et Jean-Pierre Désaulniers, alors étudiants au Département d'anthropologie, qui ont réalisé les deux étapes de ce travail.

² Albert MEMMI, *Portrait du Colonisé*, Paris, Pauvert, 1966.

³ Ceci vaut d'ailleurs aussi pour les études de minorités effectuées aux États-Unis.

est décrite en détails plus bas. On pourra y voir comment l'analyse d'une décision ajoute à la description de l'organisation sociale, comment la crise vient éclairer les structures.

Étant donné l'espace relativement limité dont nous disposons, ce numéro spécial ne contiendra donc qu'une partie de nos recherches: les divers articles choisis concernent tous les Îles dans leur ensemble. Nous réservons pour une publication ultérieure les deux monographies qui devraient d'ailleurs être complétées par une ou deux autres.

Après cette longue introduction, c'est donc un article de Réjean Lachapelle, démographe, ancien étudiant du Département d'anthropologie et professeur à l'Université de Sherbrooke, que nous présentons d'abord au lecteur. Il s'agit d'une étude sur les mouvements et la composition de la population madelinienne qui nous fournit les données de base permettant de prévoir l'évolution future de la population des Îles, en tenant compte d'un certain nombre d'hypothèses.

Nous avons besoin d'une étude ethnologique systématique de la pêche côtière, qui nous permettrait de mieux voir toutes les dimensions de cette activité économique essentielle. Nous avons demandé à Aliette Geistdøerfer, qui termine un doctorat sur le sujet à l'Université de Paris après un séjour de dix-huit mois aux Îles, de bien vouloir s'en charger: elle a aimablement accepté et nous l'en remercions.

Les deux articles suivants ont été rédigés par Pierre Bélanger, étudiant en doctorat à l'Université de Grenoble, qui fut mon principal assistant tant pour l'organisation de la recherche de terrain que pour la préparation de ce numéro spécial. Il nous fournit une analyse minutieuse de deux des principaux organismes dont dispose la population pour participer au développement: le mouvement coopératif et les structures d'animation et de consultation.

Après une conclusion générale, nous présentons en annexe, rédigée par Claude Bariteau, étudiant en doctorat à l'Université McGill, l'analyse dynamique de la crise de la pêche qui mit justement en cause les diverses structures auparavant décrites. Nous fournissons enfin une bibliographie exhaustive sur les Îles-de-la-Madeleine, compilée par Pierre-A. Bélanger.

Gabriel GAGNON

*Département d'anthropologie,
Université de Montréal.*